Image not found or type unknown

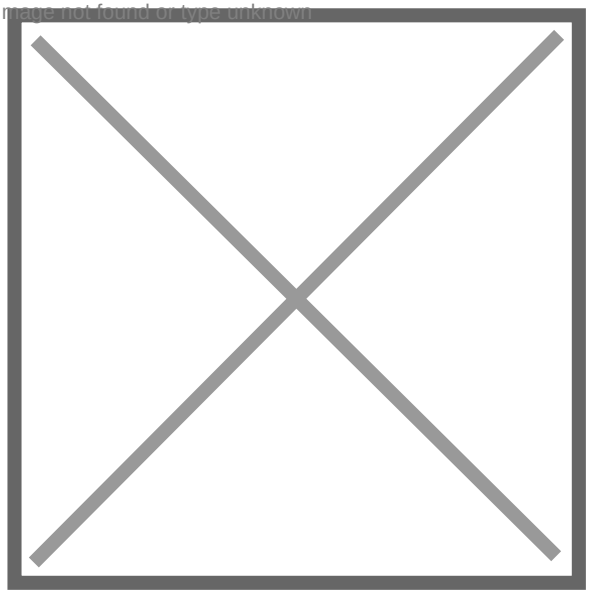

Habitation sur terrain inconstructible depuis 30 ans

Par **ferrou**, le **19/10/2008** à **13:58**

Bonjour,
Il y a plus de 30 ans mon oncle a reçu une avance sur héritage sous la forme d'un terrain inconstructible et il y a construit sa maison sans permis de construire. Dans le cadre de la succession de mes grands-parents, il déclare toujours son terrain comme inconstructible. Avons nous un moyen de faire passer son terrain comme constructible compte tenu de l'habitation?
Merci pour votre aide
Sandrine FERROU

Par **Vincentius**, le **19/10/2008** à **17:29**

Il faut consulter le POS/PLU de la commune pour connaitre la constructibilité du terrain.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés